



ATSEM / ENSEIGNANT Travailler ensemble



Mission départementale maternelle de Savoie

Nathalie Dalla Libera – Conseillère pédagogique

DSDEN 73 – CE.dsden73-mat-ep@ac-grenoble.fr



OBJECTIFS

- ▶ Mieux cerner le rôle de l'ATSEM et de l'enseignant
- ▶ Définir ce qu'est la fonction d'aide pédagogique de l'ATSEM et sa mise en place dans la classe



■ **ECOLE :**

Transmission – sourire – joie –
s'épanouir – apprendre – tristesse –
séparation – être ensemble –
accompagner- s'éveiller – heureux –
rire – autonomie – relations –
progresser -

▶ **ATSEM :**

Réconfort – équipe – repère – accompagner –
polyvalence – ensemble – bienveillance – main dans la
main – transmettre – soutenir – réconfort – consoler –
sécurité – aider - bien être – bienveillance -

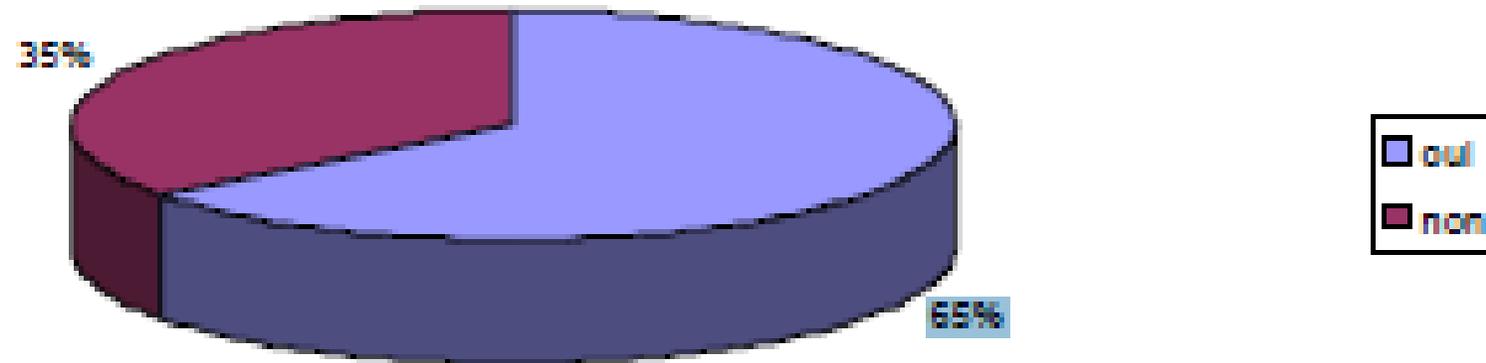
▶ **ENSEIGNANT:**

Accompagner (x3) – apprendre – s'exprimer – Evaluer –
Grandir ensemble – complicité – repères – énergie – valeurs –
observateurs - confiance – du temps – le langage – grandir –
guide – accompagner

Enquête départementale Ecole maternelle

5. A propos de votre collaboration avec les ATSEM

Avez-vous une connaissance et/ou une compréhension suffisamment claire(s) de leur statut et rôle ?



Le métier de
l'ATSEM : double
hiérarchie

Les ATSEM sont placés sous :

- **L'autorité du maire, sous la hiérarchie de leur service de tutelle.**
- **l'autorité fonctionnelle du directeur sur le temps scolaire, en intégrant l'équipe pédagogique**

REPERES



▶ **Le non négociable**



Le contexte local



Le bon sens

▶ **Au service de l'enfant, de son épanouissement, sa socialisation et de ses apprentissages**

De la « Femme de service, à l'ASEM, puis à l'ATSEM »

- ▶ **1883** : émergence de la notion de « **femme de services** » dans les écoles.
- ▶ **1887** : émergence de la fonction dans chaque école. Nomination par la commune.
- ▶ **1958** : (Arrêté du 3 novembre 1958): **création des « ASEM »** (Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles) dans le code des communes. Double rôle : **entretien et hygiène du jeune enfant.**
- ▶ **1985** : (Arrêté du 13 mai 1985- JO du 14 mai 1985) : **institue l'ASEM comme membre de l'équipe éducative et lui reconnaît une place au sein du conseil d'école.**
- ▶ **1989** : (Décret N°89-122 du 24 février 1989 relatif aux directeurs d'école) : **le directeur de l'école « organise le travail des personnels communaux en service dans l'école ».** Les ASEM ne doivent pas être amenés à remplacer les enseignants mais peuvent s'occuper des enfants en dehors de la présence de ceux-ci.
- ▶ **1990** : (Décret N°90-788 du 6 septembre 1990 relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires) : participation à l'équipe éducative. « *Le directeur peut recueillir l'avis des agents spécialisés des écoles maternelles* ».
- ▶ **1992** : (Décret N° 92-850 du 28 août 1992, portant statut particulier du cadre d'emploi des Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles) : « **Les agents spécialisés des écoles maternelles sont chargés de l'assistance au personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants ainsi que de la préparation et de la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement à ces enfants. Les agents spécialisés des écoles maternelles participent à la communauté éducative.** »
- ▶ **- Assistance matérielle et pédagogique - CAP petite enfance**
- ▶ 2006 : version consolidée du Décret N° 92-850 du 28 août 1992
- ▶ - Aide aux enseignants pour les élèves en situation de handicap et surveillance de cantine scolaire
- ▶ **2010: nouvelle version du 11 septembre 2010 (cf 3 possibilités de concours)**
- ▶ **2013: Réforme des rythmes, circulaire PEDT. ATSEM intervenants TAP**
- ▶ **2018 : Décret**

Le métier
d'ATSEM : les
textes officiels

▶ **COLLECTIVITES TERRITORIALES - 2018 : 2 décrets**

▶ le décret n°2018-152 du 1^{er} mars 2018
Sur des précisions des fonctions de l'ATSEM

▶ Le décret n°2018-153 du 1^{er} mars 2018
Sur les avancements de grade

- ▶ **Le décret n° 92-850 du 28 août 1992 modifié par le décret n°2018-152 du 1^{er} mars 2018**
- ▶ Les changements principaux :
- ▶ **Décret 1992** : Les ATSEM **participent** à la communauté éducative.
- ▶ **Décret 2018** : Les ATSEM **appartiennent** à la communauté éducative
- ▶ Modifications pour les agents de catégorie C
- ▶ Création d'une spécialité « hygiène et accueil des enfants des écoles maternelles ou des classes enfantines » pour le **concours interne d'agent de maîtrise**
- ▶ Création d'un concours interne d'accès au cadre d'emplois des **animateurs territoriaux** (catégorie B) destiné aux ATSEM justifiant d'au moins 4 ans de services effectifs dans un emploi d'ATSEM.

Le métier de
l'ATSEM : une
forte évolution

▶ **LES FONCTIONS DE L'ATSEM :**

- **Fonction éducative**
 - **Fonction d'entretien du matériel**
 - **Fonction d'aide pédagogique**
- ▶ **Ces trois aspects de la fonction sont fortement imbriqués et complémentaires les uns aux autres**

APPARTIENT À LA COMMUNAUTE EDUCATIVE

Le métier d'ATSEM : les trois fonctions imbriquées et complémentaires

LA FONCTION ÉDUCATIVE

Soin et aide des enfants durant le temps scolaire :

- Accueil des enfants et de leur famille
- Habillage, déshabillage, rangement des vêtements
- Soins d'hygiène : propreté corporelle et vestimentaire, passage aux toilettes, confort physique
- Soins infirmiers
- Réconfort, écoute des enfants

Aide et assistance durant le temps du midi :

- Conduite et accompagnement au restaurant scolaire – installation des enfants à table
- Vérification des présences
- Accompagnement des enfants durant le repas :
 - ✓ Inviter l'enfant à goûter à tous les plats
 - ✓ Favoriser l'autonomie de l'enfant au long du repas
 - ✓ Favoriser l'apprentissage de la vie en groupe
- Accompagnement des enfants sur la cour et à la sieste

Durant l'accueil du matin et du soir :

- Aide à la préparation et animation du goûter
- Aide à la mise en place d'activités
- Accueil des parents

LA FONCTION D'ENTRETIEN DU MATÉRIEL

Responsabilité de la propreté de la classe (ménage et entretien) :

- Rangement et entretien du matériel pédagogique
- Rangement des locaux scolaires
- Nettoyage et entretien des locaux scolaires
- Nettoyage et entretien des équipements mobiliers
- Nettoyage et entretien des sanitaires

LA FONCTION D'AIDE PÉDAGOGIQUE

Sous la responsabilité de l'enseignant, aide matériel pour les activités pédagogiques :

- Préparation des activités scolaires
- Aide à l'encadrement d'activités (ateliers, fêtes, BCD)
- Accompagnement des sorties scolaires (visites, spectacle, voyage, classe de découverte, activités sportives)
- Participation au service de surveillance, d'accueil, de cour, de goûter, de sieste...

FONCTION ÉDUCATIVE

FONCTION D'AIDE PÉDAGOGIQUE



De l'institutrice au professeur des écoles

Jusqu'à la fin du XVIII^{ème} siècle, la garde des enfants (jusqu'à 7 ans environ) est assurée par la famille

1740-1826 : création des premières « petites écoles à tricoter » par le pasteur Oberlin

1827 : création des premières « salles d'asile » pouvant accueillir entre 150 et 200 enfants de 2 à 7 ans

1836 : salles d'asiles gérées par les municipalités avec autorisation d'exercer délivrées par les Recteurs.

Les surveillantes doivent posséder un diplôme de « bonnes moeurs et d'instruction »

1848 : les salles d'asiles deviennent établissements d'instruction publique

1881 : les lois Ferry attribuent définitivement le nom d'école maternelle aux salles d'asile. Les surveillantes d'asile deviennent des **institutrices d'école maternelle**. Sous l'impulsion de Pauline Kergomard, Inspectrice Générale (1838-1925) de profondes modifications transforment le fonctionnement de l'école maternelle et détermineront les grandes lignes de son orientation jusqu'en 1977.

Que l'école maternelle ne devienne « ni une petite caserne, ni une petite Sorbonne »

2 sections: les petits (2 à 5 ans) et les grands (5 à 7 ans) avec 50 élèves par sections

1887 : programmes spécifiques

1905 : programmes allégés après avis d'une commission du surmenage en 1889

1921 : le souci d'éducation prime sur celui d'instruction. Programmes révisés. Création de l'AGIEM

de 1921 à 1977, aucun nouveau programme ne sera édité pour l'école maternelle

1972 : écoles maternelles encadrés par les mêmes inspecteurs et inspectrices qu'en école élémentaire

1977 : programmes qui établissent un triple rôle à l'école maternelle: « éducatif, propédeutique et de gardiennage ».

Premiers hommes enseignants en maternelle. PS MS GS

1986 : instructions pour l'école maternelle « scolariser, socialiser, apprendre et exercer »

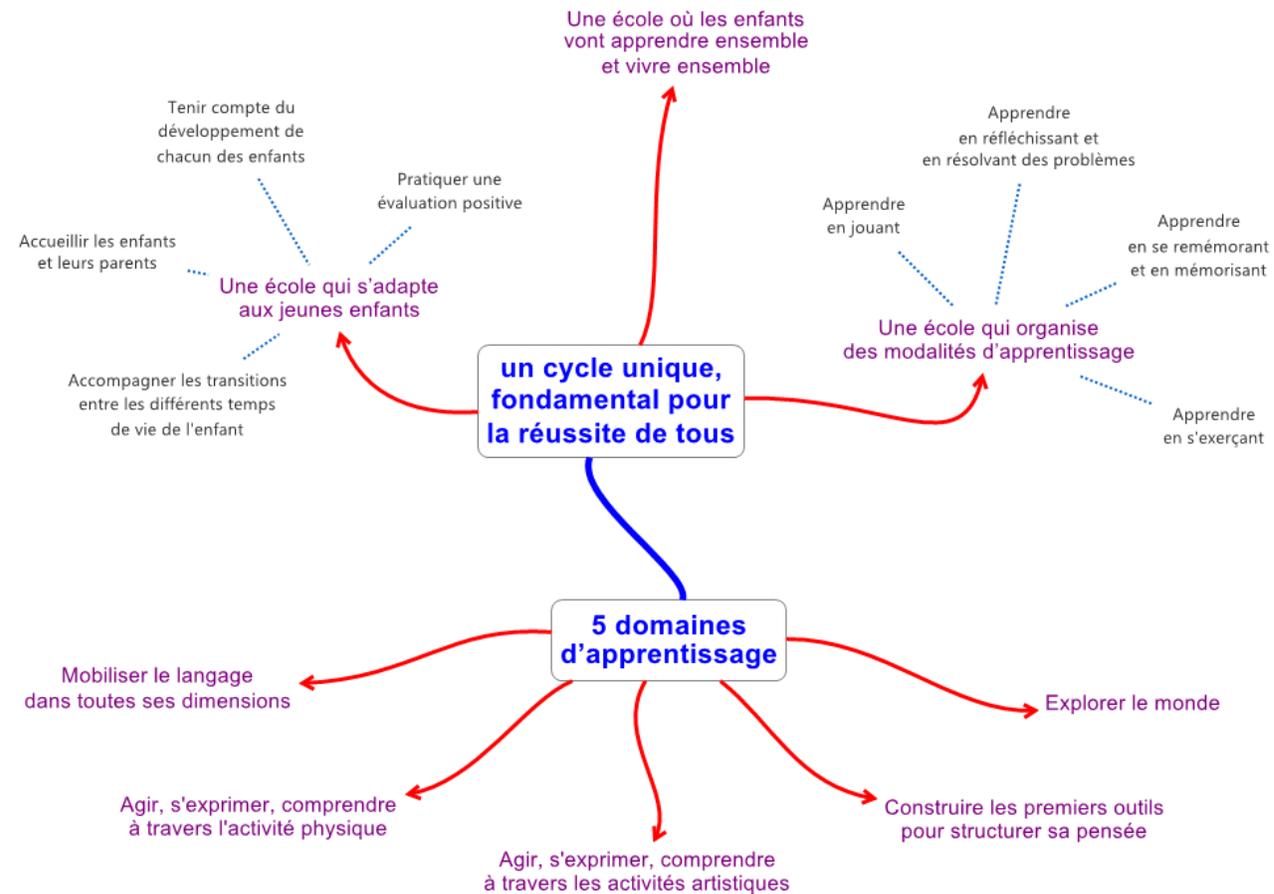
1989 : loi d'orientation, mise en oeuvre des cycles « cycle 1 dit des apprentissages premiers ». Création IUFM

1995 – 2002 – 2008 - 2015 : nouveaux programmes pour l'école maternelle 2013 : ESPE

Le métier de l'enseignant : un référentiel

- **1 - Agir en fonctionnaire de l'État et de façon éthique et responsable**
- **2 - Maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer**
- **3 - Maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale**
- **4 - Concevoir et mettre en oeuvre son enseignement**
- **5 - Organiser le travail de la classe**
- **6 - Prendre en compte la diversité des élèves**
- **7 - Évaluer les élèves**
- **8 - Travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école**

Les programmes de l'école maternelle



LANGAGE ET POSTURE DE L'ADULTE DANS L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ENFANT ET DE SES APPRENTISSAGES

Recommandations pédagogiques

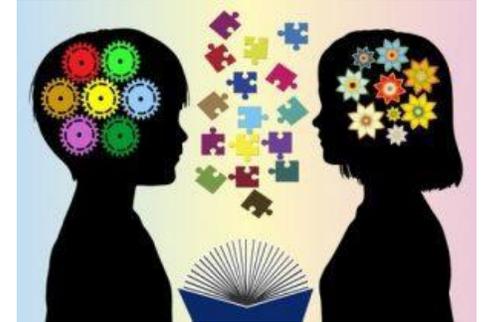
L'école maternelle, école du langage

note de service n° 2019-084 du 28-5-2019

- Le langage des enseignants doit être un langage de référence
- lexicalement précis et syntaxiquement correct en toute situation
- **de même que le langage de tous les adultes** dans la classe.
- **appropriation par les élèves** d'un langage oral riche, organisé et compréhensible
- L'école maternelle se donne pour priorité d'amener tous les enfants à progresser dans la langue de scolarisation ce qui implique une **attention permanente de la part de l'enseignant et de tous les adultes qui s'adressent à l'enfant dans le cadre scolaire.**

ATSEM –
ENSEIGNANT
la fonction d'aide
pédagogique

Quoi ?



Comment ?

Quoi ?

- Assister l'enseignant dans la mise en place de la classe
- Transmettre aux enfants les attendus de l'enseignant
- Soutenir l'enseignant dans la mise en place des objectifs pédagogiques
- Accompagner les enfants dans leurs apprentissages, leur autonomie, en fonction des objectifs pédagogiques visés
- Aide et renfort aux apprentissages
- Réinvestissement
- Assistance à l'enseignant en vue des apprentissages
- Inter agir différemment dans un même but
- Aider à renforcer les apprentissages organisés par l'enseignant
- Apprentissage du langage au quotidien

Comment ?

- - Passations/échanges verbaux/oraux sont privilégiés tout au long de la journée, régulations, voire des points plus précis si problèmes plus importants.
- - Echanges sur la base d'un support visuel. Répartition des 12H en fonction des besoins et en binôme.

Remarque: Il n'y a pas (toujours) le temps de se voir en grande équipe.

- - En fonction du contexte (5REP par exemple). Temps d'échanges longs le matin et reprises régulières.- Anticipation une semaine à l'avance du programme de la semaine suivante afin de préparer au mieux et d'anticiper les besoins.

Remarque: Turn-over des ATSEM rend les choses difficiles car il faut les « reformer ».

- - « Fiches techniques » et Fiches d'Actions: supports auxquels se référer.
- - Faire de véritable bilan: réussites/difficultés

Remarque: Rester vigilant sur les questions de l'hygiène avec des enfants qui arrivent aujourd'hui à l'école en n'étant pas propre ce qui déstabilisent les ateliers et casse les rythmes.

■ Avant

L'enseignant définit les objectifs, le cheminement ...

Bonne préparation matérielle

Quel temps à disposition ?

Nombre d'enfants

Quelle démarche d'animation proposée par l'enseignant? Consigne : claire, précise, concise ou pas besoin (activité induite)

Importance de penser l'action de l'Atsem (plus ou moins de guidage de l'enfant)

Présentation du travail aux enfants en présence de l'Atsem

▶ Pendant

Introduire l'activité de façon motivante

Atsem centrée sur cette tâche

Laisser le temps de l'exploration

Essais-erreurs possibles

Langage clair et cohérent

Attitudes de l'adulte : Encourager Motiver Ecouter

Observer Solliciter Relancer Dédramatiser

▶ Après

Faire parler sur le travail

Associer les enfants au rangement

Evaluer pour et/ou avec l'enseignant

Bilan atelier (restitution)

Savoir si l'enfant a fait le travail seul (quelle aide si aide ...)

Envisager les réajustements/fonctionnement de l'atelier.

ATELIER ATSEM

(3 séances)



MON ARBRE DE L'HIVER (TPS)

AGIR S'EXPRIMER
COMPRENDRE A
TRAVERS L'ACTIVITE
ARTISTIQUE

DEROULEMENT

1- Fonds 1

Peindre la feuille en bleu avec le rouleau.

2- Fonds 2

Langage : Observer les montagnes, qu'y a-t-il dessus ? Qu'est-ce que c'est que le blanc que l'on voit ? **LA NEIGE** Demander aux enfants de quelle couleur est la neige. **BLANC**

Matérialiser la neige avec le papier bulle peint en blanc.

3- L'Arbre de l'hiver

Langage : observer les arbres de la cour de l'école : comment sont-ils ? De quelle couleur ? Ont-ils encore des feuilles ?

Faire les arbres par empreinte de la main et l'avant-bras.

Sous-domaine

3.1.1 Choisir différents outils, médiums, supports en fonction d'un projet ou d'une consigne et les utiliser en adaptant son geste

Observables mobilisées

01- s'engager avec l'aide de l'adulte, produire une trace

02- s'engager spontanément dans l'exploration libre, puis guidée, de différents outils et sur des supports variés

03- contrôler et varier l'amplitude du geste pour s'adapter au format du support, produire des tracés de plus en plus diversifiés et plus précis

Matériel

- feuilles Canson 21 x 29,7
- gouache bleue, marron + acrylique blanche
- rouleaux
- papier bulle

Lieu

Salle de classe

Nombre de places

4 ou 5 à la fois

| Organisation | Matériel | Domaine, compétence, objectif de l'activité ou de l'évaluation | Activité |
|--------------|--|---|--|
| ATSEM | <ul style="list-style-type: none"> - bandes de papier couleurs (4 bandes par enfant de 29,7 cm de long) - feutres fins noirs - feuilles épaisses - feutres fins de couleur | Graphisme : former des lignes brisées. | <p>1) Tracer des lignes brisées noires à l'intérieur des bandes de couleur. L'adulte colle les bandes en forme de M sur la feuille blanche.</p> <p>2) Tracer des lignes brisées de couleur entre les bandes.</p>  |
| Autonomie | <ul style="list-style-type: none"> - images séquentielles de l'amaryllis. - feuille support | Se repérer dans le temps : ordonner une suite d'images | Découper les images et les coller dans l'ordre de la croissance de la plante. Commenter à l'adulte en utilisant le vocabulaire. |
| Enseignante | <ul style="list-style-type: none"> - cartes Catego | Mobiliser le langage, échanger et réfléchir avec les autres : Construire des catégories |  |
| Autonomie | <ul style="list-style-type: none"> - fiche de travail - ciseaux - colle  | Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions : associer lettre initiale et prénoms. | Placer les étiquettes prénoms sous la bonne lettre initiale. |

Feuille de route atelier

Intitulé :

Objectifs précis :
Compétences :

Démarche pour mener l'atelier :
Mise en route :

Activité :

Critères de réussite :

| Commentaires | |
|-----------------|--|
| Noms des élèves | |
| | |
| | |
| | |

REPERES



- ▶ **Posture de l'adulte**
- ▶ **Langage**



Faire / Apprendre



Implicite - Explicite

Au service de l'enfant, de son épanouissement, sa socialisation et de ses apprentissages

Besoins des adultes – Plaisir au Travail

C - Confort

CR- Communiquer /se Relier

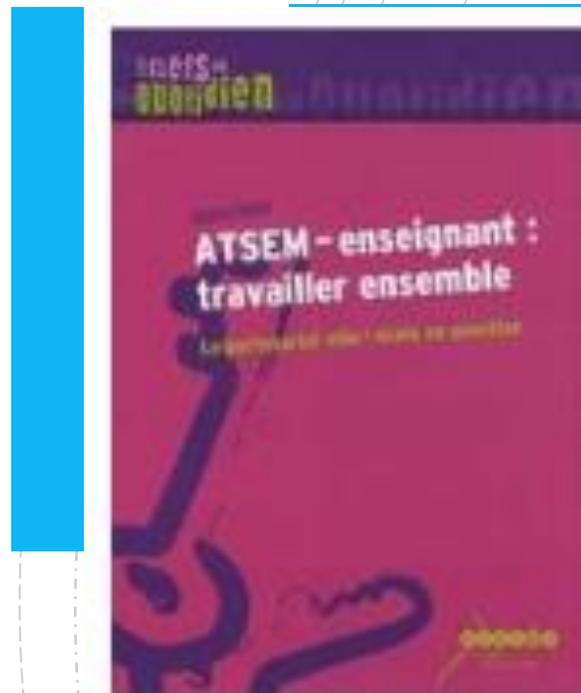
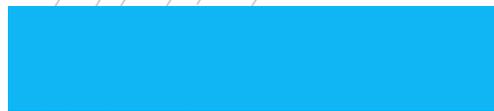
V - Variété

API- Avoir du pouvoir - Influence

RV – Reconnaissance /Valorisation

C - Contribution

TS – Trouver du sens à ce que l'on fait



Missions départementales maternelle de Savoie et Haute Savoie

SALON DE LA MATERNELLE 4^{ème} EDITION

SAVOIE / HAUTE SAVOIE

Espaces travaillés - Espaces partagés

MERCREDI 13 AVRIL 2022

ESPACE FRANCOIS MITTERRAND – MONTMELIAN



SAVOIE EDUC

DSDEN de la Savoie - site pédagogique

Navigation menu: Accueil, CIRCONSCRIPTIONS, RESSOURCES, EVENEMENTS, FORMATIONS, PARTENAIRES

Accueil Maternelle

Bienvenue dans l'espace de la mission maternelle des services départementaux de l'éducation nationale de la Savoie.

Derniers articles publiés :

<https://savoie-educ.web.ac-grenoble.fr/accueil-maternelle>

Merci à tous

